

A 73 ans, Ben Ali brigue un cinquième mandat consécutif.



**Tunisie.** Le président tunisien Zine el Abidine Ben Ali a lancé dimanche 11 octobre sa campagne en vue de sa réélection. Une campagne aussi obsolète que ses opposants puisque, une fois de plus, le résultat du scrutin est couru d'avance.

**Z**ine el Abidine Ben Ali, président tunisien «sortant», brigue un cinquième quinquennat. Bien sûr, il est à nouveau donné largement favori de l'élection présidentielle du 25 octobre. En 2004, lors du précédent scrutin, il avait recueilli pas moins de... 94,4% des voix ! Rien d'étonnant lorsque l'on sait que le pouvoir est concentré entre ses mains et qu'il dirige de façon autoritaire le pays depuis le coup d'Etat de 1987... depuis qu'il a déposé le président d'alors Habib Bourguiba, pour sénilité. Le président a toutes les

responsabilités. Il nomme le gouvernement ainsi que 7 des 9 membres du Conseil constitutionnel. L'assemblée elle-même est constituée à 80% de membres de son puissant parti, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Ce parti, qui revendique pas moins de 2,7 millions d'adhérents, qua-

drille l'ensemble du territoire, disposant de cellules propres dans toutes les administrations et entreprises ; sans parler du soutien, forcé ou non, des principales organisations patronales et syndicales, ainsi que de la société civile, dépendante des moyens que lui fournit le pouvoir. En somme, une quasi-dictature.

Le 11 octobre, Ben Ali, 73 ans, a donc donné le coup d'envoi de sa campagne électorale à l'occasion d'un rassemblement dans un stade de Tunis. S'il est vainqueur - mais la question ne se pose pas - son nouveau mandat devrait être le dernier : en effet, la constitution fixe à 75 ans l'âge limite pour présider la Tunisie. A moins qu'un nouvel amendement «sur mesure» de la constitution soit adopté d'ici là, comme cela a déjà été le cas en 2002, lorsque la limitation des mandats présidentiels a été supprimée afin de lui permettre de se représenter.

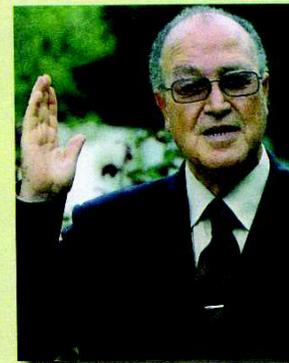
### Campagne en solo

Et l'opposition dans tout ceci ? Deux des 3 trois dirigeants de l'opposition parlementaire dite «modérée», également en lice, se disent proches du pouvoir : Mohamed Bouchiha, du Parti de l'Unité Populaire (PUP, social-démocrate), et Ahmed Inoubli, du Parti de l'Union démocratique unioniste (UDU, nationaliste). Quant au troisième, Ahmed Brahim, du Parti Ettajdid (ex-Parti communiste), qui se présente comme vrai candidat de l'opposition, il a vu son manifeste électoral bloqué par le ministère de l'Intérieur pour «infraction au code électoral». «C'est une censure inacceptable car il n'y a rien dans le document qui contrevienne à la loi», a-t-il déclaré mardi 13 octobre, faisant par ailleurs état de «tracasseries administratives» qui l'empêcheraient de «faire sa campagne dans des conditions normales».

Du côté de l'opposition «radicale», l'avocat Ahmed Nejib Chebbi, chef historique du Parti démocratique progressiste (PDP), et le Dr Mustapha Ben Jaffar, du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), ont été successivement écartés de la course par le Conseil constitutionnel pour non conformité à la loi électorale. Là encore, les deux dirigeants dénoncent une «loi sur mesure» pour les exclure. En outre, le PDP a annoncé son retrait des élections législatives qui auront lieu le même temps que la présidentielle. Dirigé par Maya Jribi, première femme à diriger un parti politique en Tunisie, le PDP a motivé son boycottage des législatives par «l'invalidation abusive» par le

### PORTRAIT

## Ben Jaafar ou la vaine opposition



L'opposant tunisien Mustapha Ben Jaafar, chef du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), petit parti membre de l'Internationale socialiste, a été écarté de la course à l'élection présidentielle. Ce médecin, syndicaliste et fondateur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, avait décidé de se porter candidat après avoir constaté l'inefficacité du boycott de la présidentielle en 2004. Le conseil constitutionnel tunisien, qui a annoncé le rejet de sa candidature dimanche 11 octobre, a jugé sa candidature «illégitime», invoquant la loi provisoire autorisant à titre exceptionnel la candidature d'opposants, à condition qu'ils soient des chefs «élus» de leurs formations depuis au moins 2 ans. Or le FDTL, que Ben Jaafar a fondé en 1994, n'est devenu légal qu'en 2002 et n'a réussi à organiser un congrès, qui l'a officiellement intronisé, qu'en mai dernier. Si Ben Jaafar se considère comme le chef «élu» de sa formation depuis 2002, le Conseil constitutionnel a statué autrement. L'opposant s'est insurgé contre une loi écrite «pour

éliminer des adversaires gênants : On joue sur les mots et on se moque des gens. Je dirige mon parti depuis 7 ans. Cet habillage juridique d'une décision politique ne trompe personne». Ben Jaafar, qui affirme vouloir consacrer l'alternance et plaide notamment pour la limitation à 2 du nombre de mandats à la présidence a regretté «cette occasion perdue» de «sortir la population de sa léthargie : La validation de ma candidature n'aurait pas signifié que nous vivons en démocratie, mais elle aurait constitué un pas dans le sens de l'ouverture».

**«Le jour ou le ras-le-bol arrivera au seuil de non-tolérance, tout le monde sera balayé».**

Conseil constitutionnel de la plupart de ses listes (17 sur 26). Celles-ci devaient se présenter dans les grandes agglomérations où se trouvent 80% de l'électorat. Le communiqué s'insurge contre «la volonté du pouvoir de marginaliser l'opposition démocratique et le PDP en particulier» et dénonce «la partialité du Conseil constitutionnel», qualifié de «boîte de résonance du pouvoir exécutif». C'est la pre-

mière fois depuis 1986 que ce parti ne participe pas au scrutin législatif.

### L'économie, opium du peuple

Pourtant, silence radio de la part des dirigeants des pays occidentaux. Et pour cause : la Tunisie est LE pays modèle en Afrique sur le plan économique. Face aux enjeux d'ordre matériel, commercial et financier, les principes de démocratie, de défense des droits de l'homme et de liberté de la presse passent rapidement au second plan. Et que font les Tunisiens ? Selon le journaliste et écrivain tunisien Taoufik Ben Brik, «le désenchantement a volé leur colère». Mais Mustapha Ben Jaafar avertit, en militant lucide : «Le jour où le ras-le-bol arrivera au seuil de non-tolérance, tout le monde sera balayé».

AMINA BOUBIA

# Un scrutin de façade